

De : Pierre Serres

Envoyé : samedi 30 octobre 2021 10:13

À : Accueil urbanisme <accueil.urbanisme@communautesoragout.fr>

Objet : modification simplifiée n°1 du PLUi

Bonjour ,

Mr le commissaire enquêteur ,je vous informe être contre la révision allégée du PLUI dans le but de permettre l'implantation d'éoliennes sur un territoire naturel protégé .

Les documents qui nous ont été fourni ne me semblent ni réalistes ni objectifs .Ce projet dont peu d'habitants connaissait l'existence est une insulte de plus à la nature et n'a que très peu d'intérêt économique .

On ne peut pas sacrifier des zones naturelles protégées au prétexte de satisfaire l'ego de quelques élus avides de projets à la mode .

Permettre cette révision c'est sacrifié une zone naturelle pour faire de l'énergie soit disant propre !!! C'est d'une totale incohérencemettons plutôt les éoliennes dans des endroits déjà pollués par l'homme et laissons notre montagne tranquille .

Je vous remercie de prendre en compte mon avis dans le cadre de votre enquête .

Bien cordialement

Pierre Serres

7 route d' Escoussens

81110 Massaguel

06 18 63 16 44